

RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour être admis à pénétrer dans le camping, il faut y avoir été autorisé par la direction ou un membre du personnel d'accueil.

Les visiteurs ne sont admis sur le camping que sous votre responsabilité.

Leurs véhicules doivent rester sur le parking à l'extérieur du camping.

Ils doivent obligatoirement se présenter à l'accueil pour décliner leur identité.

Ils doivent s'acquitter d'une redevance affichée sur le tarif à l'entrée du camping et à l'accueil.

Les animaux doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. 1 seul animal par emplacement. Toilette interdite dans les sanitaires.

En aucun cas ils ne doivent rester seuls au camping sur un emplacement ou dans une location en l'absence de leurs maîtres.

La voiture doit être stationnée sur son emplacement.

Le stationnement est interdit sur les routes et sur les emplacements des voisins même inoccupés. En cas de pluie, il peut vous être demandé de stationner exceptionnellement sur les routes pour ne pas abîmer les emplacements.

Pour votre sécurité et celle de vos enfants, la vitesse ne doit pas excéder 10km/h.

Il est interdit de laver les voitures à l'intérieur du camping.

La piscine est ouverte de 10H à 20H en saison et de 10H à 19H hors saison.

Pour y avoir accès, la douche et le passage dans le pédiluve sont obligatoires. Pour des raisons sanitaires, seuls les maillots de bains et boxers sont autorisés.

Les jeux de ballon sont interdits à la piscine ainsi qu'à l'intérieur du camping.

Les jeux de boules sont interdits devant l'accueil.

La carte magnétique : s'arrêter devant la barrière et faire la lecture de la carte.

Attendre l'ouverture complète avant de passer. Pour sortir, attendre la fermeture complète avant de faire la lecture. Si la barrière est déjà ouverte à votre arrivée, faire la lecture quand même avant de passer.

Elle ne permet **le passage que de votre voiture** : ce rappel est à l'entrée du camping. Le passage forcé d'un deuxième véhicule entraînera des dégradations sur le mécanisme et sur le véhicule : les dégâts occasionnés seront à la charge du locataire du mobil home ou de l'emplacement concerné.

Pour la tranquillité de tous, l'accès au camping pour les véhicules est fermé de 23H à 7H30. Un parking de nuit est à votre disposition. Il est accessible grâce à votre carte magnétique et ne permet **l'entrée que de votre véhicule**.

À partir de 23H, le silence doit être total. Respectez vos voisins en évitant tout bruit et autres nuisances.

Sur le camping, l'emplacement est disponible de midi jour d'arrivée à midi jour de départ (quelle que soit l'heure du jour d'arrivée).

Tout manquement entraînant une gêne aux autres campeurs ou une détérioration sera sanctionné par une expulsion immédiate et règlement des frais de remise en état.

Il est interdit de creuser des rigoles dans le terrain et de laisser des pierres sur l'emplacement.

Des câbles électriques et canalisations sont situés en sous-sol de vos emplacements. Ne plantez pas de piquets pouvant perforer ces installations et entraîner de graves dommages ainsi que votre responsabilité.

Les rallonges électriques doivent être munies d'une prise de terre.

La fourniture d'électricité est personnelle, il est interdit d'alimenter son voisin.

Le lave-vaisselle et la machine à laver personnels sont interdits.

La laverie est ouverte de 9H à 20H en saison et aux horaires de l'accueil hors saison. Elle est située à côté de l'accueil.

Jeton : machine à laver 5€ sèche-linge 3€50 dose de lessive 1€ (à l'accueil)

Sanitaire : Il est conseillé d'accompagner les enfants de moins de 10 ans.

Le premier bloc sanitaire est équipé d'un local bébé et d'un local pour personnes à mobilité réduite.

Camping-cars : Pour les eaux usées, vidange au premier bloc sanitaire. Pour les WC chimiques, utiliser les toilettes turques.

Les poubelles sont situées à l'entrée du camping : en utilisant le sac « tri bag », vous penserez à **RESPECTER LE TRI**.

Conteneurs couvercle orange ou marron **UNIQUEMENT** pour les ordures ménagères.

Le verre dans la colonne à verre de couleur verte.

Les emballages métalliques, cartons et briques alimentaires, etc., dans la colonne de couleur jaune.

Une borne de collecte des piles usagées est également à votre disposition.

Le sac tri bag doit être rendu propre, le jour du départ.

LES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS ne doivent pas être déposés dans ce local mais à la déchetterie située à proximité du camping (accès gratuit).

RESPECTER LES ESPACES VERTS

SERVICES DU CAMPING

ACCUEIL : En saison : de 9H à 12H30 et de 14H à 19H30 sauf dimanche de 9H à 12H30 et de 15H30 à 19H30

Hors saison : de 10H à 12H30 et de 14H30 à 19H sauf dimanche après-midi, permanence au moment des libérations

Pour les objets perdus ou trouvés, s'adresser à l'accueil. Glace pour glacière en vente à l'accueil.

COURRIER : départ devant l'accueil, arrivée au bar en saison et à l'accueil hors saison.

WIFI : forfaits : 2H = 3€ 5H = 5€ 7 jours (168H) = 15€

BAR : en saison, de 8H30 à 23H : pain, cigarettes, glaces, journaux ; ouvert le weekend hors saison.

PRIMAGAZ 13kg = 28€

MARCHÉS : L'AIGUILLON SUR MER mardi et vendredi

LA FAUTE SUR MER jeudi et dimanche

Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'entrée, ainsi que ses notes de service et l'ensemble des règles régissant l'activité de plein air. En cas de litige et après avoir saisi la direction du camping, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicys – 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS – Tel : 01.49.70.15.93 – Email : contact@medicys.fr – Site web : www.medicys.fr